



Saint
Just
Saint
Rambert

RÈGLEMENT COURSE CYCLISTE

CYCLOCROSS BY UTC

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2023

ARTICLE 1 : ORGANISATION :

L'association **UniTeam CYCLING** organise une course de cyclocross, le **dimanche 10 septembre 2023**, sur la commune de Saint-Just-Saint-Rambert (42170), ouverte à tous les pratiquant de cyclocross : aux licenciés FSGT 2022, aux non-licenciés munis d'un certificat médical de moins d'un an, aux licenciés d'autres fédérations (FFC, UFOLEP, FFTri, FFCT) et aux enfants licenciés ou non FSGT munis d'une autorisation parentale autorisant à sa participation à la course (voire annexe et article 5). La course adulte est limitée à 100 coureurs.

Cette course cycliste est appelée CYCLOCROSS BY UTC prieuré de Saint Just Saint Rambert.

ARTICLE 2 : FÉDÉRATION AFFILIÉE :

L'organisation de cette épreuve est placée sous l'égide de la FSGT.

ARTICLE 3 : PARCOURS :

Les circuits empruntés sont disponibles sur « [openrunner.com](https://www.openrunner.com) » :

Circuit enfant (5 - 12 ans) <https://www.openrunner.com/r/14351420>

Circuit adulte (14 ans et plus) <https://www.openrunner.com/r/14351367>

Les circuits seront empruntés un maximum de fois par les coureurs dans le temps de leur course. Le temps de course dépend de la catégorie du coureur. Chaque coureur devra suivre le parcours de sa catégorie et le respecter en suivant les directives éventuelles des signaleurs.

ARTICLE 4 : CATÉGORIES ET HORAIRES :

Chaque coureur s'engage à respecter la catégorie qui est la sienne. Ces catégories sont classées en fonction de l'âge.

Les catégories et heures de départs sont les suivantes :

COURSES ENFANTS			
Départs	Catégories	Ages	Temps de course
13h	Moustique	5-6ans	5 à 8 minutes
13h15	Poussin(e)	7-8ans	8 à 12 minutes
13h35	Pupille	9-10ans	15 à 20 minutes
14h	Benjamin(e)	11-12ans	20 à 30 minutes
14h	Minime	13-14ans	30 à 45 minutes

Appel 5 minutes avant le départ !

ARTICLE 5 : INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se font en ligne en remplissant le formulaire sur **uniteamcycling.com** (règlement par courrier en chèque à l'ordre de « UniTeam Cycling » ou en espèces sur place), en joignant le **certificat médical (pour les non-licenciés adultes et enfants)**, photocopie de la licence FFC le cas échéant, et l'**autorisation parentale pour les enfants** à :

UniTeam Cycling

34 rue chantegrillon

42160 SAINT CYPRIEN

Pour rappel, toute inscription nécessitant un certificat médical de non contre-indication à la pratique en compétition datant de moins d'un an, en l'absence de licence FSGT (ou FFC), ne sera possible suivant la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 et le décret n°2016-1157 du 24 août 2016

Les inscriptions sur place sont possibles sans surcoût à partir de 12h30 (jusqu'à 14h40) pour les adultes.

L'inscription est gratuite pour les enfants de moustique à minime inclus.

Pour les **adultes**, un tarif réglementé de **7€ par coureur** est appliqué à partir de la catégorie « cadet » pour les **licenciés FSGT (dont 2€ de transpondeur)**.

Pour les **non-licenciés FSGT** (même si licenciés FFC ou autre), le tarif de **15€ par coureur** est appliqué (**dont 2€ de transpondeur**).

La remise des plaques de cadre se fera à la **salle du prieuré** (attenante au musée des civilisations et à l'église de Saint Rambert) **en cas de mauvais temps ou directement sur le circuit en bas du prieuré** si le temps le permet.

ARTICLE 6 : PARKING :

Le parking le plus proche se trouve être la place de la République (place du marché devant la pharmacie) ou le parking du monument aux morts en dessous de l'office du tourisme. Les autres places et ruelles possèdent aussi des places mais d'un nombre très limité.

Voire annexe parking

ARTICLE 7 : DÉPARTS :

Les départs seront donnés sur la partie basse du circuit. (Voir circuits)

L'arrivée sera jugée au niveau de la table speaker. Un appel sera effectué 5 minutes avant au niveau de la ligne de départ. Chaque coureur devra donc s'y présenter. Le départ sera sous la forme de course en ligne avec une mise en grille respectée partant du classement du challenge FSGT 2022.

ARTICLE 8 : MATÉRIEL :

Seuls les vélos de cyclocross respectant le règlement national FSGT en vigueur seront acceptés. Ils pourront être soumis à vérification si l'organisateur le décide. En cas de refus, le coureur sera disqualifié. Aucun coureur n'aura le droit de concourir avec un autre vélo (VTT, assistance électrique...). Cette course est faite spécifiquement pour les vélos de cyclocross. Si le coureur veut concourir en VTT, il aura la possibilité de le faire la veille sur l'URBAN VTT.

ARTICLE 9 : COMPTAGE DES TOURS :

Un comptage informatisé aura lieu tour par tour dans la zone d'arrivée grâce au transpondeur que portera chaque coureur à l'endroit indiqué par l'organisateur. Les dossards fournis par l'organisateur seront obligatoirement accrochés sur l'arrière du maillot conformément aux indications de l'organisateur et ne devront pas être pliés. Ils devront être rendus à l'organisateur à la fin de la course.

Le comptage informatique sera doublé d'un comptage papier. Le comptage officiel prévaut sur tout autre comptage du public.

ARTICLE 10 : INCIDENTS DE COURSE ET ZONE TECHNIQUE :

Le port du casque est obligatoire pour tous les compétiteurs. Tout compétiteur victime d'un problème mécanique devra impérativement terminer son tour (dans le sens de la course) pour passer en zone technique pour changer de vélo ou réparer. En aucun cas il ne pourra revenir en contresens à son poste mécanique. Un poste fixe de changement de matériel sera prévu sur le circuit. C'est la partie du parcours ou un couloir aménagé permettant aux coureurs de bénéficier d'une assistance mécanique, d'un changement de roues ou de vélos et d'un ravitaillement. Tout ravitaillement ou aide mécanique n'est autorisé en dehors de cette zone sous peine de disqualification.

ARTICLE 11 : RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :

Tout concurrent pris à jeter un déchet sur la voie publique (emballage de ravitaillement, etc.) sera exclu de la course. Des poubelles seront à disposition des concurrents sur la zone basse du circuit vers la zone de ravitaillement. Nous prônons le zéro déchet et nous vous demandons de respecter cela au maximum.

ARTICLE 12 : ARRIVÉES ET REMISE DES RÉCOMPENSES :

Pour les enfants, l'arrivée est jugée au nombre de tours effectués dans le temps imparti pour chaque catégorie. En cas d'égalité du nombre de tours, le temps mis sur le parcours sera la référence.

L'arrivée est jugée au terme des 50 minutes d'épreuve pour les séniors + vétérans, 40 minutes pour les catégories cadet et féminines, 40 minutes + 1 tour pour les catégories super-vétérans, anciens et juniors. Seul l'organisateur sera habilité à donner le classement officiel.

La remise des récompenses se fera à la suite des courses sur la partie basse du circuit (en bas du prieuré) ou dans la salle du prieuré (même salle que le retrait des dossards) en cas de mauvais temps.

Seuls les lauréats présents, en tenue cycliste ou arborant les couleurs de leur club seront récompensés.

Tous les enfants présents seront récompensés en plus des lauréats.

ARTICLE 13 : PROTOCOLE COVID-19 :

1/ Les coureurs en s'inscrivant déchargent l'organisateur ou la municipalité de toute responsabilité pour tout ce qui est lié au covid19 ou toutes autres maladies notamment une éventuelle contamination.

2/ Remise des dossards : en fonction de la situation sanitaire au moment de l'organisation, nous nous réservons le droit de demander le respect de quelques règles :

- Un pass sanitaire pourra être exigé au moment de la remise des plaques de cadre. Ainsi les deux membres du binôme devront être présents et présenter leur certificat sous forme électronique ou d'un QR code qui sera vérifié à l'aide de l'application TAC Vérif.
- Les concurrents seront invités à se laver les mains au gel hydroalcoolique mis à disposition par le club organisateur.
- Une distanciation sera balisée au sol entre chaque concurrent.
- Les bénévoles du club organisateur seront porteurs de masques et devront aussi présenter un pass sanitaire. Les concurrents le seront aussi lors de leur inscription dans la salle du prieuré et durant toute la course lorsqu'ils ne sont pas dans l'effort physique.

3/ Remise des récompenses aux 3 premiers en respectant les gestes barrières.

4/ Le club organisateur se réserve le droit de planifier les horaires afin de limiter le nombre de concurrents de chaque catégorie.

5/ Conformément au règlement FSGT en cyclocross, il n'y a pas de ravitaillement.

6/ La zone technique sera située proche de la ligne de départ et sera le seul endroit où les changements de vélos ou tout autre réparation seront autorisés.

ARTICLE 14 : DROIT A L'IMAGE :

Chaque coureur inscrit, qu'il soit majeur ou mineur, accepte la prise de photographies et de vidéos, ainsi que leur diffusion conformément aux lois du droit à l'image.

ARTICLE 15 : RESPECT DE CE RÈGLEMENT :

Chaque coureur inscrit accepte de fait et dans son intégralité, ce présent règlement et consent à le respecter à la lettre. Toute réclamation aura pour référence ce règlement.

Appel 5 minutes avant le départ !

COURSE ADULTE			
Départ	Catégories	Ages	Temps de course
15h	CADETS	15 -16 ans	40 minutes
	FEMININES	TOUS	40 minutes
	JUNIORS	17 - 19 ans	40 minutes + 1 tour
	ANCIENS	> 60 ans	40 minutes + 1 tour
	SUPER VETERANS	50 - 59 ans	40 minutes + 1 tour
	SENIORS	20 - 39 ans	50 minutes
	VETERANS	40 - 49 ans	50 minutes

Pour tous renseignements, contactez Laurent BEGARD : 06.89.41.89.17 – uniteamcycling@gmail.com

UniTeam CYCLING, 34 rue chantegrillon 42160 SAINT CYPRIEN – Association loi 1901 reconnue d'intérêt général

Récépissé de Déclaration de l'association N°W421007958 publié au JOFE N°0050 annonce N°00830 le 14/12/2019

N°SIREN : 882405525 - N°SIRET : 88240552500016 - N°APE : 9312Z uniteamcycling.com

ANNEXES :

AUTORISATION PARENTALE COURSES ENFANTS – URBAN VTT 2023

Je soussigné(e) M./Mme autorise mon fils/ma fille, né(e)
le à participer à la course de sa catégorie et accepte de ce fait le présent règlement.

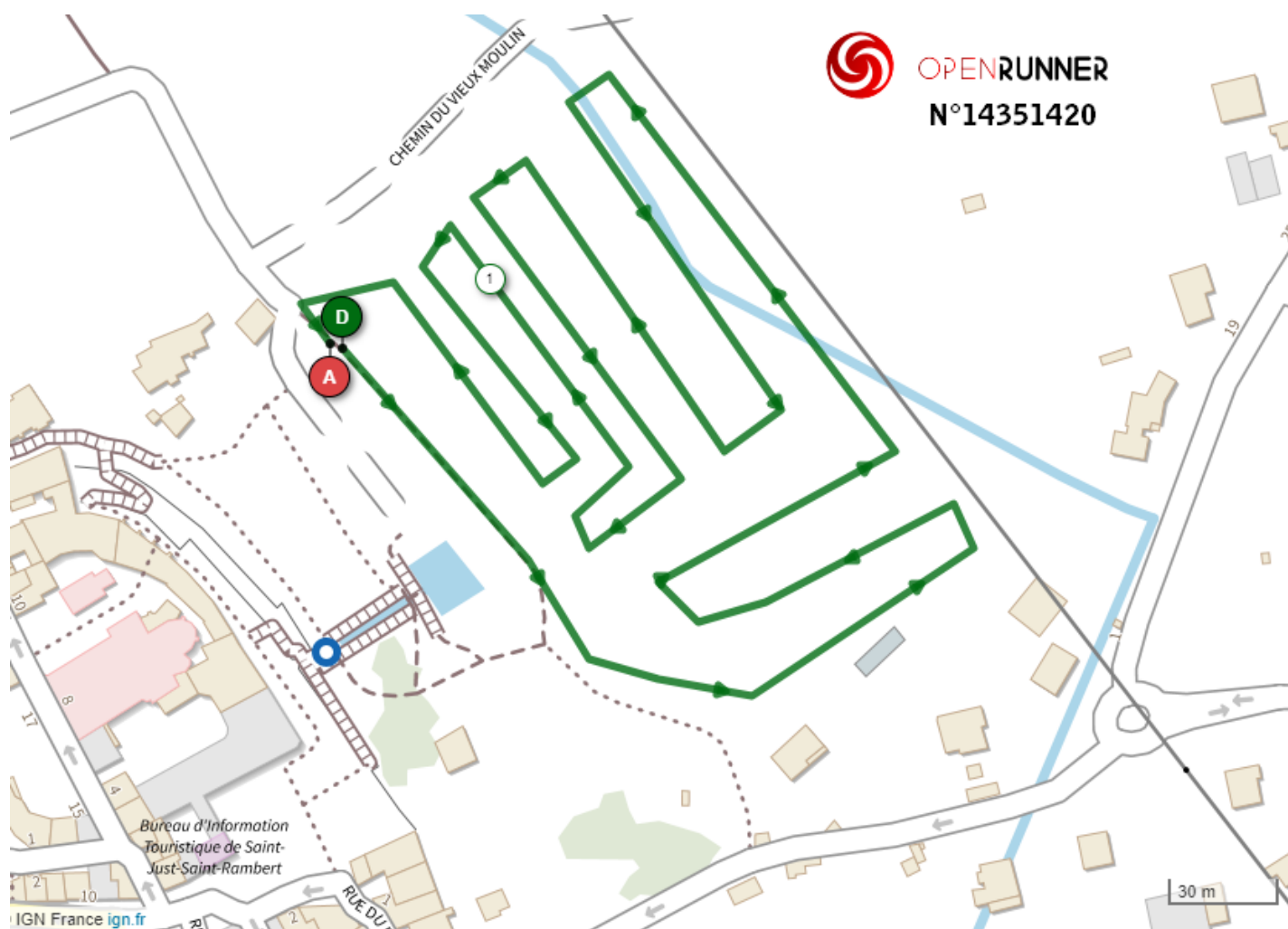
L'association UniTeam Cycling ne sera responsable de l'enfant que pendant le temps de la course de la
catégorie concernée par l'enfant.

Fait à Le.....

Signature :

Départs	Catégories	Âges
13h	Moustique	5-6ans
13h15	Poussin(e)	7-8ans
13h35	Pupille	9-10ans
14h	Benjamin(e)	11-12ans
14h	Minime	13-14ans

PARCOURS ENFANTS : moustiques, poussins, pupilles, benjamins



 OPENRUNNER
N°14351420

PARCOURS MINIMES : 13 - 14 ans et ADULTES



OPENRUNNER
N°14351367

